

COMITE ABCIS

REUNION DU MARDI 21 MARS 2008

1 Présentation de la filière coton bio équitable au Mali et au Burkina Faso *(Alain Yvergniaux)*

Depuis plus d'un an, la Région travaille avec l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) sur la mise en place d'une filière de coton bio équitable entre deux des 8 pays composant cette union (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) : le Mali et le Burkina Faso et la Bretagne.

La filière prévoit 3 axes d'action :

- l'appui aux cotonculteurs pour le passage à une culture biologique et équitable (label bio Ecocert, et label équitable Flocert) sur 3 ans car cela représente un investissement très lourd. Ce travail se fera en partenariat avec l'ONG suisse Helvetas déjà très impliquée sur ce territoire dans l'appui technique à la culture de coton bio.
- la sécurisation des débouchés vers les acteurs de Bretagne (Ekyog à Rennes, Armor Lux à Quimper, Dolmen en Côtes d'Armor),
- la possibilité pour l'UEMOA, à terme, de reconstituer son parc industriel de transformation des matières premières en tissage et filage.

Pour ce dernier volet, deux entreprises pourraient être partenaires :

- une entreprise de tissage, filage et teinture à Laval,
- une entreprise de filage à Fès, au Maroc.

Le coût du projet est de 825 000 euros répartis par tiers entre la Région, le MAEE et l'UEMOA.

2 Enquête de la MIR sur les migrants comme acteurs de la solidarité internationale *(Fatimata Pichodo-Ly)*

Plusieurs axes sont en cours d'étude afin de dresser un panorama complet du rôle des migrants et associations de migrants dans le champ de la solidarité internationale ainsi que les freins à leur participation.

L'un des freins les plus importants est celui de la disqualification professionnelle qui empêche les migrants de s'impliquer fortement dans le tissu économique. Les migrants émettent à ce sujet un fort désir de formation qui représente à leurs yeux un des moyens les plus efficaces d'accès à la citoyenneté.

Divers autres éléments influent sur la participation des migrants dans les actions de solidarité internationale :

- la place des femmes,

- l'absence de migrants au sein des collectivités locales via les coopérations décentralisées,
- le peu de migrants chefs d'entreprise en France ou dans leur pays d'origine (problème récurant de la formation et de l'accompagnement au montage de projet).

Les associations de solidarité internationale ont du mal à fidéliser les populations de migrants car celles-ci sont peu associées à la conception des projets. Les migrants sont souvent présents dans les animations culturelles en marge du projet de solidarité.

Plusieurs axes d'intervention sont envisagés :

- rencontre débat sur le thème de femmes migrantes et pouvoir, le 22 mai prochain à la MIR de 18h à 20h30 avec la participation du FORIM, de Coordination Sud et de l'association Genre en action. Intervention de Mme Elisabeth HOFFMAN, coordinatrice française de l'association Genre en action,
- journée de l'Union africaine (diaspora) le 25 mai, avec une aide à la structuration des mouvements de migrants et un appui spécifique à la participation des migrants à l'éducation au développement en Bretagne (notamment le public temporaires comme les étudiants),
- proposition de l'organisation d'un séminaire en octobre 2008 (à confirmer) sur la représentation des migrants dans les organisations en Bretagne (associations, entreprises, collectivités, ...) financé par l'ACSE (à hauteur de 5 000 € sur un coût global prévisionnel de 8 000 €). Organisation par la MIR. Date, modalités et lieu encore à définir,
- travail sur la journée internationale des migrants le 18 décembre.

Un travail sur la structuration de la diaspora en en cours notamment sur Rennes et l'Ille-et-Vilaine avec la création d'une plate-forme burkinabé sur le modèle de la coordination Niger à l'échelle de la Bretagne.

Il est prévu de réfléchir à l'organisation du séminaire programmé initialement en octobre : pourquoi pas une action d'ampleur régionale dans le cadre de la SSI 2008 avec une forme tournante sur les différents départements ? La question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de pilotage d'ABCIS (17 juin) pour une prise de décision.

3 Les mouvements du Commerce Equitable (CE) en Bretagne (Serge Bonnal, CASI Bretagne)

La CASI a réuni les 4 mouvements bretons du CE représentés en Bretagne afin d'établir un document reprenant les convergences et les divergences de ces mouvements.

Pour la suite, d'autres sujets pourraient être ouverts à la discussion, notamment les problématiques autour de la prédominance des logiques de produits ou des logiques de filières. Une journée de travail pourrait être organisée entre ABCIS et les acteurs du CE autour de cette question ainsi que sur les notions de souveraineté alimentaire, de circuits courts et de l'impact du CE sur le changement climatique en y associant la FRCIVAM et l'association Nature et Progrès.

4 Quinzaine du CE (Sonia Scolan, CASI Bretagne)

Le recensement des actions sera fait par la CASI pour la Bretagne administrative et le département de la Loire Atlantique.

Ce recensement sera en ligne sur le site d'ABCIS (et un lien du site Région vers ABCIS). La une du site affichera une actualité sur la Quinzaine, idem sur le site de la Région.

Un communiqué de presse sera fait dès que la liste des actions sera complète. Les informations seront renseignées le plus rapidement possible et complétées au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux événements.

Il est noté qu'un lien « évident » vers la CASI sera fait sur le site ABCIS, notamment pour le renvoi vers la base de données des acteurs du CE

5 Mise à jour site ABCIS

Il est prévu, à partir du mois de juin que la première page du site fasse référence à un projet de solidarité internationale remarquable. Cette une variera tous les mois.

Les membres du Comité ABCIS sont invités à compléter la fiche action du site ABCIS pour décrire le projet et à la retourner par le biais de la boîte mail du site accompagnée d'une ou plusieurs photos.

Il est fait confiance à chaque membre pour juger du caractère remarquable des projets, à partir du document de référence adopté par ABCIS à l'occasion des Assises de Saint-Brieuc (cf. dossier du participant).

6 Questions diverses

- Le 09 avril 2008, à 18h30, à la Maison du Champ de Mars de Rennes, M. Christophe NUTTALL, Directeur du Centre pour les Partenariats Innovants du Programme des Nations Unies pour le Développement viendra présenter le dernier rapport sur le développement humain consacré à l'impact du changement climatique, particulièrement sur les sociétés du Sud.
- Les critères d'intégration de nouveaux membres dans le Comité d'ABCIS seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité.

**Prochaine réunion du Comité ABCIS
Mardi 17 juin 2008, à 10h
Conseil régional de Bretagne, avenue Patton**